

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Blangy-sur-Bresle : Principal (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760101200016

POSTE COMPTABLE : SGC DE NEUFCHATEL EN BRAY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AG E D I

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	43
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	48
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	56
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	57
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	62
B	64
B	65

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

Principal - Principal - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	67
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	68
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	69
B3.1 - Etat des provisions constituées	70
B3.2 - Etalement des provisions	72
B4 - Etat des charges transférées	73
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	74
B6 - Prêts	75
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	76
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	77
B7.3 - Etat des emprunts garantis	78
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	79
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	80
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	81
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	82
B7.8 - Autres engagements donnés	83
B7.9 - Autres engagements reçus	84
B8 - Subventions versées	85
B9 - Etat du personnel	86
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	90
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	91
B11.2 - Liste des établissements publics créés	92
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	94
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	95
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	96
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	98
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	99
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	100
D3 - Décisions en matière de taux	102
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	103
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	105
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	107
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	108
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	109

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		
	Valeurs	
ation totale		2872
Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
ateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00
Informations financières – ratios		Valeurs
4	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1372.65
5	Recettes réelles de fonctionnement / population	1635.7
6	Dépenses d'équipement brut / population	488.56
7	Encours de dette / population (2) (3)	4659.02
8	DGF / population	178.48
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.74
10	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.37
	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29.87
	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	284.83
	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.
(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts
(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

Assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

te des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les autres « opération d'équipement ».

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
				(2)	
AL DU BUDGET	7 189 721,28	7 002 644,49	681 816,73	A1	494 739,94
ttissement	2 923 726,05	2 131 254,91	-318 183,27	A2	-1 110 654,41
tionnement	4 265 995,23	4 871 389,58	1 000 000,00	A3	1 605 394,35

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
AL des RAR	I + II	III + IV	B1
ttissement	I	III	B2
tionnement	II	IV	B3
		0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 147 967,21
Investissement	A2 + B2	-457 427,14
Fonctionnement	A3 + B3	1 605 394,35

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 150 660,85
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	44 567,33
14	Opération d'équipement n° 14	5 475,72
15	Opération d'équipement n° 15	11 362,60
16	Opération d'équipement n° 16	6 868,70
19	Opération d'équipement n° 19	26 625,00
20	Opération d'équipement n° 20	55 761,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 803 888,12
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	803 888,12
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
VOTE	DEPENSES	RECETTES		
	2 900 220,95	3 357 648,09		
+				+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	150 660,85	803 888,12	
	(si solde négatif)		(si solde positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	1 110 654,41	0,00	
	=	=	=	
Total de la section d'investissement (2)				4 161 536,21
VOTE	DEPENSES	RECETTES		
	5 547 928,71	4 419 224,00		
+				+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	(si déficit)		(si excédent)	
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)				1 128 704,71
=				=
Total de la section de fonctionnement (3)				5 547 928,71
TOTAL DU BUDGET (4)				9 709 464,92

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
PRESENTATION DES AP VOTEES					B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)					
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant		
023	Aménagement d'espaces publics dans le cadre de la réhabilitation de logements socaux du Camp Comtois	23	1 272 208,39		
023	Construction du Centre Technique municipal	23	1 844 835,59		
025	Travaux de rehabilitation des sols et peintures du groupement scolaire Charles Fréchon	23	593 420,00		
TOTAL			3 710 463,98		
« AP de dépenses imprévues » (2)					
		020	0,00		
TOTAL GENERAL			3 710 463,98		

it des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
emblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
PRESENTATION DES AE VOTEES				B2
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)				
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant	
TOTAL				0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			022	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

it des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant. amblées peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	254 254,66	44 567,33	0,00	0,00	44 567,33
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	191 166,02	82 386,50	905 695,67	905 695,67	988 082,17
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 832 481,08	23 707,02	772 600,78	772 600,78	796 307,80
Total des dépenses d'équipement		2 277 901,76	150 660,85	1 678 296,45	1 678 296,45	1 828 957,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	688 444,00	688 444,00	688 444,00
16	Emprunts et dettes assimilées	902 100,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		902 100,00	0,00	1 098 444,00	1 098 444,00	1 098 444,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 180 001,76	150 660,85	2 776 740,45	2 776 740,45	2 927 401,30

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	307 248,05		23 941,00	23 941,00	23 941,00
041	Opérations patrimoniales (7)	92 448,98		99 539,50	99 539,50	99 539,50
Total des dépenses d'ordre d'investissement		399 697,03		123 480,50	123 480,50	123 480,50

TOTAL	3 579 698,79	150 660,85	2 900 220,95	2 900 220,95	3 050 881,80
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 110 654,41
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 161 536,21
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 638 598,99	803 888,12	1 138 952,57	1 138 952,57	1 942 840,69
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	404 832,05	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	31 761,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 575 192,29	803 888,12	1 273 952,57	1 273 952,57	2 077 840,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	210 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	147 018,16	0,00	457 427,14	457 427,14	457 427,14
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	19 262,50	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		376 280,66	0,00	707 427,14	707 427,14	707 427,14
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 951 472,95	803 888,12	1 981 379,71	1 981 379,71	2 785 267,83

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	944 600,34		1 117 513,84	1 117 513,84	1 117 513,84
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	29 348,77		159 215,04	159 215,04	159 215,04
041	Opérations patrimoniales (10)	20 940,00		99 539,50	99 539,50	99 539,50
Total des recettes d'ordre d'investissement		994 889,11		1 376 268,38	1 376 268,38	1 376 268,38

TOTAL	3 946 362,06	803 888,12	3 357 648,09	3 357 648,09	4 161 536,21
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 161 536,21
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 252 787,88

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

exer

(6) L

(7) L

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

Principal - Principal - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	292 880,62	0,00	1 220 229,23	1 220 229,23	1 220 229,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	274 971,33	0,00	2 516 792,60	2 516 792,60	2 516 792,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	220 491,00	0,00	484 953,00	484 953,00	484 953,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		788 342,95	0,00	4 222 474,83	4 222 474,83	4 222 474,83
66	Charges financières	75 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	77,00		225,00	225,00	225,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		863 519,95	0,00	4 271 199,83	4 271 199,83	4 271 199,83

023	Virement à la section d'investissement (4)	944 600,34		1 117 513,84	1 117 513,84	1 117 513,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	434 180,82		159 215,04	159 215,04	159 215,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 378 781,16		1 276 728,88	1 276 728,88	1 276 728,88

TOTAL	2 242 301,11	0,00	5 547 928,71	5 547 928,71	5 547 928,71
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					5 547 928,71

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 811,31	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	132 283,00	0,00	249 236,00	249 236,00	249 236,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	548 378,00	0,00	643 935,00	643 935,00	643 935,00
731	Fiscalité locale	1 719 142,00	0,00	1 806 925,00	1 806 925,00	1 806 925,00
74	Dotations et participations (3)	1 443 822,00	0,00	1 476 626,00	1 476 626,00	1 476 626,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 932,00	0,00	136 561,00	136 561,00	136 561,00
Total des recettes de gestion courante		3 863 368,31	0,00	4 395 283,00	4 395 283,00	4 395 283,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 963 368,31	0,00	4 395 283,00	4 395 283,00	4 395 283,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	307 248,05		23 941,00	23 941,00	23 941,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		307 248,05		23 941,00	23 941,00	23 941,00

TOTAL	4 270 616,36	0,00	4 419 224,00	4 419 224,00	4 419 224,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 128 704,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 547 928,71
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 252 787,88
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	688 444,00	23 941,00	712 385,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	410 000,00	0,00	410 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 828 957,30		1 828 957,30
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	99 539,50	99 539,50
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 927 401,30	123 480,50	3 050 881,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 110 654,41
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 161 536,21
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 220 229,23		1 220 229,23
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 516 792,60		2 516 792,60
014 Atténuations de produits	500,00		500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	484 953,00	0,00	484 953,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	48 000,00	0,00	48 000,00
67 Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	225,00	159 215,04	159 440,04
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 117 513,84	1 117 513,84
Dépenses de fonctionnement – Total	4 271 199,83	1 276 728,88	5 547 928,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 547 928,71
---	--------------

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

gétaires.

Principal - Principal - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	81 539,50	331 539,50
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 942 840,69	0,00	1 942 840,69
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	135 000,00	0,00	135 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	18 000,00	18 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		154 860,04	154 860,04
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		4 355,00	4 355,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 117 513,84	1 117 513,84
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	2 327 840,69	1 376 268,38	3 704 109,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	457 427,14
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 161 536,21
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	82 000,00		82 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	249 236,00		249 236,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	643 935,00		643 935,00
731 Fiscalité locale	1 806 925,00		1 806 925,00
74 Dotations et participations (8)	1 476 626,00		1 476 626,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	136 561,00	0,00	136 561,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	23 941,00	23 941,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
	4 395 283,00	23 941,00	4 419 224,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 128 704,71
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 547 928,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 579 698,79	150 660,85	3 710 463,98	2 900 220,95	2 900 220,95	772 600,78	2 127 620,17	3 050 881,80
RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 277 901,76	150 660,85	3 710 463,98	1 678 296,45	1 678 296,45	772 600,78	905 695,67	1 828 957,30
des dépenses d'équipement	2 277 901,76	150 660,85	3 710 463,98	1 678 296,45	1 678 296,45	772 600,78	905 695,67	1 828 957,30
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	688 444,00	688 444,00	0,00	688 444,00	688 444,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	902 100,00	0,00	0,00	410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	902 100,00	0,00	0,00	1 098 444,00	1 098 444,00	0,00	1 098 444,00	1 098 444,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 180 001,76	150 660,85	3 710 463,98	2 776 740,45	2 776 740,45	772 600,78	2 004 139,67	2 927 401,30
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	307 248,05	0,00	0,00	23 941,00	23 941,00	0,00	23 941,00	23 941,00
041 Opérations patrimoniales (7)	92 448,98	0,00	0,00	99 539,50	99 539,50	0,00	99 539,50	99 539,50
Total des dépenses d'ordre	399 697,03	0,00	0,00	123 480,50	123 480,50	0,00	123 480,50	123 480,50

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		1 110 654,41
--	--	--------------

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
4 161 536,21								

État I-B pour le contenu du budget précédent.
Il des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
État III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
État IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
Finition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
Le prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
Finition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
de d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
Chapitre 204. « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 799 343,90	803 888,12	2 900 220,95	2 900 220,95	3 704 109,07
RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	1 638 598,99	803 888,12	1 138 952,57	1 138 952,57	1 942 840,69
Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	404 832,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 761,25	0,00	0,00	0,00	0,00
des recettes d'équipement	2 575 192,29	803 888,12	1 273 952,57	1 273 952,57	2 077 840,69
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	210 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	19 262,50	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	229 262,50	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 804 454,79	803 888,12	1 523 952,57	1 523 952,57	2 327 840,69
021 Virement de la section de fonctionnement	944 600,34		1 117 513,84	1 117 513,84	1 117 513,84
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	29 348,77		159 215,04	159 215,04	159 215,04
041 Opérations patrimoniales (6)	20 940,00		99 539,50	99 539,50	99 539,50
Total des recettes d'ordre	994 889,11		1 376 268,38	1 376 268,38	1 376 268,38

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)			0,00
--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)			457 427,14
--------------------------------	--	--	------------

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					4 161 536,21

Etat I-B pour le contenu du budget précédent.
Etat IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
Finition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
Comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
La prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
Finition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
Le cas échéant, le report de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
L'annulation doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
L'article 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 579 698,79	150 660,85	3 710 463,98	2 900 220,95	2 900 220,95	772 600,78	2 127 620,17	3 050 881,80
RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23								
Total des opérations d'équipement (4)	2 277 901,76	150 660,85	3 710 463,98	1 678 296,45	1 678 296,45	772 600,78	905 695,67	1 828 957,30
Total des dépenses d'équipement	2 277 901,76	150 660,85	3 710 463,98	1 678 296,45	1 678 296,45	772 600,78	905 695,67	1 828 957,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		688 444,00	688 444,00		688 444,00	688 444,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		157 585,00	157 585,00		157 585,00	157 585,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		115 627,00	115 627,00		115 627,00	115 627,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00		55 232,00	55 232,00		55 232,00	55 232,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
des dépenses financières	902 100,00	0,00	0,00	1 098 444,00	1 098 444,00	0,00	1 098 444,00	1 098 444,00
Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
des dépenses réelles	3 180 001,76	150 660,85	3 710 463,98	2 776 740,45	2 776 740,45	772 600,78	2 004 139,67	2 927 401,30
Opérations ordre transf. entre sections (6)	307 248,05			23 941,00	23 941,00		23 941,00	23 941,00
Reprise sur autofinancement antérieur	307 248,05			23 941,00	23 941,00		23 941,00	23 941,00
Subv. transf. Régions	0,00			5 252,00	5 252,00		5 252,00	5 252,00
Subv. transf. Départements	0,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
Subv. transf. FEDER	0,00			3 855,00	3 855,00		3 855,00	3 855,00
Dotat. équip. territoires ruraux transf.	2 416,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Dotat. de soutien à l'invest local	0,00			2 834,00	2 834,00		2 834,00	2 834,00
Plus ou moins-values sur cession immo.	304 832,05			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	92 448,98			99 539,50	99 539,50		99 539,50	99 539,50
Biens sous-jacents	0,00			81 539,50	81 539,50		81 539,50	81 539,50
Instal. générales, agencements	0,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
Constructions	71 508,98			0,00	0,00		0,00	0,00
Instal., matériel et outill. technique	20 940,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	399 697,03			123 480,50	123 480,50		123 480,50	123 480,50

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES		12 720,00	44 567,33	89 000,00	89 000,00	0,00	89 000,00
13	TRAVAUX DE VOIRIE		51 222,43	0,00	71 350,00	71 350,00	0,00	71 350,00
14	RENOVA [®] ENERGETIQUE GROUPEMENT SCOLAIRE		40 694,30	5 475,72	27 564,19	27 564,19	0,00	27 564,19
15	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE		82 099,72	11 362,60	0,00	0,00	0,00	0,00
16	RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHELLE		35 971,88	6 868,70	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
17	SERVICES ADMINISTRATIFS		44 511,78	0,00	23 340,00	23 340,00	0,00	23 340,00
18	SERVICES CULTURELS		11 052,99	0,00	61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00
19	SERVICES ENFANCE - JEUNESSE		36 974,93	26 625,00	405 000,00	405 000,00	0,00	405 000,00
20	SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS		203 141,24	55 761,50	125 726,00	125 726,00	0,00	125 726,00
21	CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	21	1 532 700,93	0,00	66 435,71	66 435,71	66 435,71	0,00
24	SEMINOR - CAMP COMTOIS	24	480 647,55	0,00	488 930,07	488 930,07	488 930,07	0,00
27	TRAVAUX RENOVATION SOLS ET PEINTURES GROUPEMENT SCOLAIRE	27	0,00	0,00	217 235,00	217 235,00	217 235,00	0,00
28	TRAVAUX DE SECURISATION ET ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX		0,00	0,00	67 215,48	67 215,48	0,00	67 215,48
TOTAL			2 531 737,75	150 660,85	1 678 296,45	1 678 296,45	772 600,78	905 695,67

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 21

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		66 435,71	1 532 700,93	a 0,00	66 435,71	b 66 435,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	66 435,71	1 532 700,93	0,00	66 435,71	66 435,71
2313	Constructions	66 435,71	1 532 700,93	0,00	66 435,71	66 435,71

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 021 861,00	c 270 982,75	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	1 021 861,00	270 982,75	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	131 586,00	48 414,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	193 300,00	48 325,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	144 975,00	36 243,75	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	552 000,00	138 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	204 547,04
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : SEMINOR - CAMP COMTOIS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 24

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		488 930,07	480 647,55	a 0,00	488 930,07	b 488 930,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	488 930,07	480 647,55	0,00	488 930,07	488 930,07
2315	Install., matériel et outill. technique	488 930,07	480 647,55	0,00	488 930,07	488 930,07

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		96 882,00	c 519 566,37	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	96 882,00	519 566,37	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	96 882,00	201 514,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	318 052,37	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	30 636,30
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : TRAVAUX RENOVATION SOLS ET PEINTURES GROUPEMENT SCOLAIRE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 27

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		217 235,00	0,00	a 0,00	217 235,00	b 217 235,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	217 235,00	0,00	0,00	217 235,00	217 235,00
2313	Constructions	217 235,00	0,00	0,00	217 235,00	217 235,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	108 617,50	d 108 617,50
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	108 617,50	108 617,50
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	54 308,75	54 308,75
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	54 308,75	54 308,75
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-108 617,50
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 720,00	a 44 567,33	89 000,00	b 89 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 720,00	44 567,33	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 720,00	44 567,33	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	89 000,00	89 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	89 000,00	89 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-133 567,33
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		51 222,43	a 0,00	71 350,00	b 71 350,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 171,16	0,00	71 350,00	71 350,00
2152	Installations de voirie	26 171,16	0,00	56 000,00	56 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	15 350,00	15 350,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	25 051,27	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	25 051,27	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-71 350,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : RENOV° ENERGETIQUE GROUPEMENT SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		40 694,30	a 5 475,72	27 564,19	b 27 564,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	27 564,19	27 564,19
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	27 564,19	27 564,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 694,30	5 475,72	0,00	0,00
2313	Constructions	40 694,30	5 475,72	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-33 039,91
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 099,72	a 11 362,60	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	82 099,72	11 362,60	0,00	0,00
2313	Constructions	82 099,72	11 362,60	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 362,60
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		35 971,88	a 6 868,70	35 000,00	b 35 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 971,88	6 868,70	0,00	0,00
2313	Constructions	35 971,88	6 868,70	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-41 868,70
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 511,78	a 0,00	23 340,00	b 23 340,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 511,78	0,00	23 340,00	23 340,00
21838	Autre matériel informatique	42 514,98	0,00	23 340,00	23 340,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 996,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 928,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 928,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	14 928,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 340,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : SERVICES CULTURELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 052,99	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 052,99	0,00	61 500,00	61 500,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	6 804,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 248,99	0,00	60 500,00	60 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 424,53	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 424,53	0,00	38 283,33	38 283,33
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	38 283,33	38 283,33
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 424,53	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 216,67
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : SERVICES ENFANCE - JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		36 974,93	a 26 625,00	405 000,00	b 405 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 974,93	26 625,00	405 000,00	405 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	108,00	26 625,00	405 000,00	405 000,00
21312	Bâtiments scolaires	33 600,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 266,93	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 658,33	c 13 339,00	270 000,00	d 270 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 658,33	13 339,00	270 000,00	270 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	101 250,00	101 250,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	168 750,00	168 750,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	13 339,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 658,33	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-148 286,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		203 141,24	a 55 761,50	125 726,00	b 125 726,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	203 141,24	55 761,50	125 726,00	125 726,00
2116	Cimetières	0,00	8 200,01	5 000,00	5 000,00
2118	Autres terrains	0,00	17 490,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	184 032,18	0,00	39 400,00	39 400,00
2175738	Autre mat. et outillage de voirie (mad)	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00
217578	Autre matériel technique (mad)	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	12 400,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 109,06	17 671,49	18 226,00	18 226,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-181 487,50
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : Création d'une boucle pédestre Agrion
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		18 407,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	18 407,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 407,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28
LIBELLE : TRAVAUX DE SECURISATION ET ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	67 215,48	b 67 215,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	67 215,48	67 215,48
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	67 215,48	67 215,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	33 607,74	d 33 607,74
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	33 607,74	33 607,74
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	16 803,87	16 803,87
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	16 803,87	16 803,87
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-33 607,74
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 799 343,90	803 888,12	2 900 220,95	2 900 220,95	3 704 109,07
RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	1 638 598,99	803 888,12	1 138 952,57	1 138 952,57	1 942 840,69
Subv. transf. Régions	0,00	0,00	157 585,00	157 585,00	157 585,00
Subv. transf. Départements	0,00	0,00	532 362,62	532 362,62	532 362,62
Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	115 627,00	115 627,00	115 627,00
Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	207 033,33	207 033,33	207 033,33
Subv. non transf. Départements	491 312,66	263 267,00	0,00	0,00	263 267,00
Autres subventions d'équip. non transf.	49 888,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotation équip.territoires ruraux transf	487 564,87	366 377,37	71 112,62	71 112,62	437 489,99
Dotation de soutien à l'invest local	126 853,12	36 243,75	55 232,00	55 232,00	91 475,75
Autres fonds équip. transférables	483 000,00	138 000,00	0,00	0,00	138 000,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	500 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Emprunts en euros	500 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (4)	404 832,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Immeubles de rapport	404 832,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	31 761,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances commandes immo corporelles	31 761,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 575 192,29	803 888,12	1 273 952,57	1 273 952,57	2 077 840,69
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	210 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
FCTVA	200 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	19 262,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance Autres communes	19 262,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
I des recettes financières		229 262,50	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I des recettes réelles		2 804 454,79	803 888,12	1 523 952,57	1 523 952,57	2 327 840,69
Virement de la section de fonctionnement		944 800,34		1 117 513,84	1 117 513,84	1 117 513,84
Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		29 348,77		159 215,04	159 215,04	159 215,04
Terrains bâtis		0,00		0,00	0,00	0,00
Immeubles de rapport		0,00		0,00	0,00	0,00
Frais liés à la réalisation de document		451,00		451,00	451,00	451,00
Bâtiments administratifs		0,00		16 691,00	16 691,00	16 691,00
Bâtiments scolaires		0,00		36 388,00	36 388,00	36 388,00
Bâtiments culturels et sportifs		0,00		226,00	226,00	226,00
Bâtiments publics		0,00		74 820,00	74 820,00	74 820,00
Installations de voirie		30,60		900,00	900,00	900,00
Installations générales, aménagt divers		439,80		438,00	438,00	438,00
Autre matériel informatique		16 257,49		19 471,49	19 471,49	19 471,49
Autres matériels de bureau et mobiliers		326,69		326,00	326,00	326,00
Autres immo. corporelles		2 562,19		5 148,55	5 148,55	5 148,55
Indemnités de renégociation de la dette		9 281,00		4 355,00	4 355,00	4 355,00
Opérations patrimoniales (9)		20 940,00		99 539,50	99 539,50	99 539,50
Dons et legs en capital		0,00		81 539,50	81 539,50	81 539,50
Frais d'études		20 940,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Avances commandes immo corporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		994 889,11		1 376 268,38	1 376 268,38	1 376 268,38

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B

DEPENSES

sp.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 242 301,11	0,00	0,00	5 547 928,71	5 547 928,71	0,00	5 547 928,71	5 547 928,71
	Charges à caractère général (3)	292 880,62	0,00	0,00	1 220 229,23	1 220 229,23	0,00	1 220 229,23	1 220 229,23
	Charges de personnel et frais assimilés (3)	274 971,33	0,00		2 516 792,60	2 516 792,60		2 516 792,60	2 516 792,60
	Atténuations de produits	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	220 491,00	0,00	0,00	484 953,00	484 953,00	0,00	484 953,00	484 953,00
	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	788 342,95	0,00	0,00	4 222 474,83	4 222 474,83	0,00	4 222 474,83	4 222 474,83
66	Charges financières	75 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	77,00			225,00	225,00		225,00	225,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	75 177,00	0,00	0,00	48 725,00	48 725,00		48 725,00	48 725,00
	Total des dépenses réelles	863 519,95	0,00	0,00	4 271 199,83	4 271 199,83	0,00	4 271 199,83	4 271 199,83
023	Virement à la section d'investissement	944 600,34			1 117 513,84	1 117 513,84		1 117 513,84	1 117 513,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	434 180,82			159 215,04	159 215,04		159 215,04	159 215,04
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 378 781,16			1 276 728,88	1 276 728,88		1 276 728,88	1 276 728,88

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 547 928,71
---	--------------

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

...at HB pour le contenu du budget précédent.
il des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
dépendes imputées aux chapitres 016 et 017.
comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
re en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

RECETTES						
Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	4 270 616,36	0,00	4 419 224,00	4 419 224,00	4 419 224,00	
Atténuations de charges (2)	15 811,31	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00	
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Prod. services, domaine, ventes diverses	132 283,00	0,00	249 236,00	249 236,00	249 236,00	
Impôts et taxes (sauf 731)	548 378,00	0,00	643 935,00	643 935,00	643 935,00	
Fiscalité locale	1 719 142,00	0,00	1 806 925,00	1 806 925,00	1 806 925,00	
Dotations et participations (2)	1 443 822,00	0,00	1 476 626,00	1 476 626,00	1 476 626,00	
Autres produits de gestion courante (2)	3 932,00	0,00	136 561,00	136 561,00	136 561,00	
des recettes de gestion des services	3 863 368,31	0,00	4 395 283,00	4 395 283,00	4 395 283,00	
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits spécifiques (2)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	3 963 368,31	0,00	4 395 283,00	4 395 283,00	4 395 283,00	
042 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	307 248,05		23 941,00	23 941,00	23 941,00	
043 Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	307 248,05		23 941,00	23 941,00	23 941,00	

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			1 128 704,71
---------------------------------------	--	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées			5 547 928,71
---	--	--	--------------

(1) Voir état IS pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										B1
N° art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I			II			III = I + II	
	TOTAL	2 242 301,11	0,00	0,00	5 547 928,71	5 547 928,71	0,00	5 547 928,71	5 547 928,71	
	Charges à caractère général (4)	292 880,62	0,00	0,00	1 220 229,23	1 220 229,23	0,00	1 220 229,23	1 220 229,23	
	Achats d'études	19 262,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1	Achats de prestations de services	0,00	0,00		72 780,00	72 780,00	0,00	72 780,00	72 780,00	
2	Eau et assainissement	50,00	0,00		27 440,00	27 440,00	0,00	27 440,00	27 440,00	
3	Energie - Electricité	750,00	0,00		125 750,00	125 750,00	0,00	125 750,00	125 750,00	
1	Chauffage urbain	10 488,00	0,00		189 200,00	189 200,00	0,00	189 200,00	189 200,00	
2	Combustibles	171,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	
3	Carburants	9 572,00	0,00		20 870,00	20 870,00	0,00	20 870,00	20 870,00	
	Alimentation	2 600,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	
60624	Produits de traitement	50,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00	
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 850,00	0,00		83 120,00	83 120,00	0,00	83 120,00	83 120,00	
60633	Fournitures de voirie	400,00	0,00		20 750,00	20 750,00	0,00	20 750,00	20 750,00	
60636	Habillement et vêtements de travail	300,00	0,00		7 660,00	7 660,00	0,00	7 660,00	7 660,00	
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00		8 250,00	8 250,00	0,00	8 250,00	8 250,00	
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	5 000,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00	
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00	
6067	Fournitures scolaires	2 100,00	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00	
6068	Autres matières et fournitures	600,00	0,00		14 560,00	14 560,00	0,00	14 560,00	14 560,00	
611	Contrats de prestations de services	9 500,00	0,00		12 412,00	12 412,00	0,00	12 412,00	12 412,00	
61351	Matériel roulant	850,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00	
61358	Autres	6 000,00	0,00		56 820,00	56 820,00	0,00	56 820,00	56 820,00	
61521	Entretien terrains	93 500,00	0,00		95 400,00	95 400,00	0,00	95 400,00	95 400,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 450,00	0,00		26 898,00	26 898,00	0,00	26 898,00	26 898,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615231	Entretien, réparations voiries	22 145,00	0,00		32 448,00	32 448,00	0,00	32 448,00	32 448,00	
615232	Entretien, réparations réseaux	7 253,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61551	Entretien matériel roulant	4 040,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00	

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
8	Entretien autres biens mobiliers	3 116,00	0,00		5 430,00	5 430,00	0,00	5 430,00	5 430,00
	Maintenance	890,00	0,00		107 691,00	107 691,00	0,00	107 691,00	107 691,00
	Multirisques	2 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00	0,00	39 500,00	39 500,00
	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
	Autres primes d'assurance	115,00	0,00		115,00	115,00	0,00	115,00	115,00
	Etudes et recherches	582,00	0,00		4 646,00	4 646,00	0,00	4 646,00	4 646,00
	Documentation générale et technique	400,00	0,00		2 550,00	2 550,00	0,00	2 550,00	2 550,00
	Versements à des organismes de formation	550,00	0,00		13 245,00	13 245,00	0,00	13 245,00	13 245,00
	Autres frais divers	4 526,12	0,00		18 064,23	18 064,23	0,00	18 064,23	18 064,23
	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00		110,00	110,00	0,00	110,00	110,00
1	Honoraires médicaux et paramédicaux	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Autres honoraires, conseils	864,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 333,00	0,00		11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00	11 100,00
6238	Divers	2 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	92,00	0,00		3 960,00	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	190,00	0,00		21 300,00	21 300,00	0,00	21 300,00	21 300,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 500,00	0,00		8 155,00	8 155,00	0,00	8 155,00	8 155,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00		4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	4 150,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	150,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
62878	Remb. frais à des tiers	50,00	0,00		24 170,00	24 170,00	0,00	24 170,00	24 170,00
6288	Autres services extérieurs	202,00	0,00		7 885,00	7 885,00	0,00	7 885,00	7 885,00
63512	Taxes foncières	28 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6358	Autres droits	29,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	274 971,33	0,00		2 516 792,60	2 516 792,60		2 516 792,60	2 516 792,60

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Chap. / art. 1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Autre personnel extérieur	1 378,20	0,00		4 134,60	4 134,60		4 134,60	4 134,60
	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,15	0,00		7 302,00	7 302,00		7 302,00	7 302,00
	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Cotisations CNFPT et CDGFPT	336,42	0,00		24 510,00	24 510,00		24 510,00	24 510,00
	Autres impôts, taxes sur rémunérations	42,40	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1	Rémunération principale titulaires	27 349,54	0,00		965 120,00	965 120,00		965 120,00	965 120,00
1	Rémunérations	20 064,68	0,00		644 353,00	644 353,00		644 353,00	644 353,00
8	Autres emplois aidés	14 136,00	0,00		22 354,00	22 354,00		22 354,00	22 354,00
	Rémunérations des apprentis	17 173,58	0,00		5 838,00	5 838,00		5 838,00	5 838,00
	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 485,50	0,00		379 326,00	379 326,00		379 326,00	379 326,00
	Cotisations aux caisses de retraites	24 359,86	0,00		332 455,00	332 455,00		332 455,00	332 455,00
	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	28 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Cotisations pour assurance du personnel	70 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	45,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6488	Autres	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	220 491,00	0,00	0,00	484 953,00	484 953,00	0,00	484 953,00	484 953,00
65132	Prix	3 000,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
65188	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
65313	Cotisations de retraite	3 415,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 200,00	0,00		8 105,00	8 105,00	0,00	8 105,00	8 105,00
65315	Formation	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
	Service d'incendie	56 608,00	0,00		59 141,00	59 141,00	0,00	59 141,00	59 141,00
63	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
1	Subv. de fonctionnement aux ménages	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2	Subv. de fonctionnement aux entreprises	1 500,00	0,00		3 925,00	3 925,00	0,00	3 925,00	3 925,00
8	Subv.fonct.autres personnes droit privé	8 300,00	0,00		275 782,00	275 782,00	0,00	275 782,00	275 782,00
8	Autres	2 368,00	0,00		6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
8	Autres	10 000,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	788 342,95	0,00	0,00	4 222 474,83	4 222 474,83	0,00	4 222 474,83	4 222 474,83
	Charges financières	75 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
6688	Autres	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	100,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	77,00			225,00	225,00		225,00	225,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	77,00			225,00	225,00		225,00	225,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	75 177,00	0,00	0,00	48 725,00	48 725,00		48 725,00	48 725,00
	Total des dépenses réelles	863 519,95	0,00	0,00	4 271 199,83	4 271 199,83	0,00	4 271 199,83	4 271 199,83
023	Virement à la section d'investissement	944 600,34			1 117 513,84	1 117 513,84		1 117 513,84	1 117 513,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	434 180,82			159 215,04	159 215,04		159 215,04	159 215,04
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	404 832,05			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 067,77			154 860,04	154 860,04		154 860,04	154 860,04
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	9 281,00			4 355,00	4 355,00		4 355,00	4 355,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	T des dépenses d'ordre	1 378 781,16			1 276 728,88	1 276 728,88		1 276 728,88	1 276 728,88

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

er les articles utilisés conformément au plan de comptes.
tat L-B pour le contenu du budget précédent.
it des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
épenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

p / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 270 616,36	0,00	4 419 224,00	4 419 224,00	4 419 224,00
	Atténuations de charges (3)	15 811,31	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Remboursements rémunérations personnel	3 811,31	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Remboursr sur autres charges sociales	12 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prod. services, domaine, ventes diverses	132 283,00	0,00	249 236,00	249 236,00	249 236,00
1	Autres ventes de produits finis	60 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
3	Concessions cimetières (produit net)	4 127,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Red. occupation dom. public	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	156,00	0,00	156,00	156,00	156,00
7062	Redevances services à caractère culturel	42 000,00	0,00	46 400,00	46 400,00	46 400,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7066	Redevances services à caractère social	3 000,00	0,00	45 800,00	45 800,00	45 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	6 440,00	0,00	63 520,00	63 520,00	63 520,00
706888	Autres	3 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 060,00	0,00	1 060,00	1 060,00	1 060,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	548 378,00	0,00	543 935,00	643 935,00	643 935,00
73221	FNGIR	200 946,00	0,00	200 946,00	200 946,00	200 946,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	42 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	305 432,00	0,00	291 989,00	291 989,00	291 989,00
731	Fiscalité locale	1 719 142,00	0,00	1 806 925,00	1 806 925,00	1 806 925,00
73111	Impôts directs locaux	1 573 476,00	0,00	1 601 365,00	1 601 365,00	1 601 365,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	62 318,00	0,00	110 959,00	110 959,00	110 959,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	7 348,00	0,00	8 601,00	8 601,00	8 601,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	60 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
73154	Droits de place	16 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 443 822,00	0,00	1 476 626,00	1 476 626,00	1 476 626,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
1	Dotation forfaitaire des communes	515 000,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
21	DSR des communes	250 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
26	Dotation de compensation des EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FCTVA	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2	Emplois d'avenir	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Autres participations Etat	35 000,00	0,00	47 870,00	47 870,00	47 870,00
	Participation régions	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
	Participation départements	11 400,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
8	Participation autres communes	3 000,00	0,00	4 580,00	4 580,00	4 580,00
222	Participation Caisses alloc. familiales	42 231,00	0,00	179 645,00	179 645,00	179 645,00
88	Autres	170,00	0,00	406,00	406,00	406,00
	Compens. perte taxe add. droits enreg.	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	D.C.R.T.P.	102 190,00	0,00	73 764,00	73 764,00	73 764,00
2	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	54 414,00	0,00	64 886,00	64 886,00	64 886,00
74836	Etat-Compens.exonération taxes foncières	227 777,00	0,00	241 505,00	241 505,00	241 505,00
748388	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	42 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
7485	Autres	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	13 910,00	13 910,00	13 910,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 932,00	0,00	136 561,00	136 561,00	136 561,00
752	Revenus des immeubles	1 500,00	0,00	136 422,00	136 422,00	136 422,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 432,00	0,00	139,00	139,00	139,00
	Total des recettes de gestion des services	3 863 368,31	0,00	4 395 283,00	4 395 283,00	4 395 283,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 963 368,31	0,00	4 395 283,00	4 395 283,00	4 395 283,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	307 248,05		23 941,00	23 941,00	23 941,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	304 832,05		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	2 416,00		23 941,00	23 941,00	23 941,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

AGEDI

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
I des recettes d'ordre		307 248,05	I	23 941,00	23 941,00	23 941,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Iller les articles utilisés conformément au plan de comptes.
État I-B pour le contenu du budget précédent.
recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE							B1.1
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N	
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
Avances du Trésor							
Avances de trésorerie							
Lignes de trésorerie							
Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
Billets de trésorerie							
Autres crédits de trésorerie							
Credits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AD: 10/04/2025

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel (5)					
Emprunts obligataires (Total)					0,00									
Emprunts auprès des institutions financières (Total)					5 063 244,79									
Emprunts en euros (total)					5 063 244,79									
38	CREDIT LOCAL DE FRANCE	22/05/2019	01/06/2019	01/10/2019	500 000,00	F	-	0,680	0,680	EURO	T	X		A-1
54	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/12/2016	02/01/2017	02/01/2018	556 392,06	F	-	1,260	1,260	EURO	A	C		A-1
539225	CREDIT LOCAL DE FRANCE	04/11/2020	16/11/2020	01/03/2021	250 000,00	F	-	0,510	0,510	EURO	T	X		A-1
5435207/124044	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	04/06/2021	21/06/2021	01/10/2021	600 000,00	F	-	0,750	0,750	EURO	T	X		A-1
5435208/124046	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	16/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	69 040,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	X		A-1
5439104/124187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	11/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	222 216,75	F	-	0,710	0,710	EURO	T	X		A-1
5485648	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	17/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	365 677,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	X		A-1
5485649	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	104 368,73	F	-	1,490	1,500	EURO	T	X		A-1
5485650	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	239 835,13	F	-	1,490	1,500	EURO	T	X		A-1
581322E	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	32 715,12	F	-	2,530	2,550	EURO	T	X		A-1
869594E	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	03/05/2022	01/06/2022	05/09/2022	423 000,00	F	-	1,740	1,750	EURO	T	C		A-1
A14110KK	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	12/06/2024	18/06/2024	05/10/2024	500 000,00	F	-	4,090	4,150	EURO	T	X		A-1
A14160HT	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/11/2011	29/12/2011	01/06/2013	200 000,00	F	-	4,560	4,560	EURO	A	X		A-1
A14170M3	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/11/2016	02/12/2016	01/01/2017	500 000,00	F	-	0,600	0,600	EURO	A	X		A-1
	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	28/11/2017	01/12/2017	04/01/2018	500 000,00	F	-	0,880	0,880	EURO	A	X		A-1

de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péριο- dicitι des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipι O/N	Catι- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Emprunts en devises (total)					0,00								
Emprunts assortis d'une option de sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
Epôts et cautionnements (Total)					0,00								
Emprunts et dettes assortis de dιtιons particuliιres (Total)					0,00								
Avances consolidιes du Trιsor					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spιciaux du Trιsor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers localitaires-acquιeurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilιs (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons ι moyen terme nιgociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total gιnιral					5 063 244,79								

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de signature de l'AD: 10/04/2025

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Principal - Principal - BP - 2025

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

Indiquer la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Indiquer les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières (Total)		0,00		3 101 145,58					407 960,85	46 826,03	0,00	11 272,19
Emprunts en euros (total)		0,00		3 101 145,58					407 960,85	46 826,03	0,00	11 272,19
4820454		0,00	A-1	241 737,87	4,51	F	-	0,680	50 245,85	1 515,87	0,00	321,92
534728		0,00	A-1	202 324,36	3,77	F	-	1,260	50 581,10	2 549,29	0,00	1 901,35
539225		0,00	A-1	185 190,85	10,92	F	-	0,510	16 409,79	913,13	0,00	89,34
5435207/124044		0,00	A-1	475 661,01	11,51	F	-	0,750	38 871,32	3 458,29	0,00	809,88
5435208/124046		0,00	A-1	55 811,84	11,76	F	-	0,710	4 472,15	383,37	0,00	89,88
5439104/124187		0,00	A-1	179 639,70	11,76	F	-	0,710	14 394,36	1 233,88	0,00	289,28
5485648		0,00	A-1	295 612,76	11,76	F	-	0,710	23 687,17	2 030,47	0,00	476,04
5485649		0,00	A-1	91 753,93	12,92	F	-	1,490	6 448,76	1 323,84	0,00	101,82
5485650		0,00	A-1	210 846,63	12,92	F	-	1,490	14 819,00	3 042,12	0,00	233,98
581322E		0,00	A-1	29 443,60	17,92	F	-	2,530	1 635,76	878,72	0,00	64,92
869594E		0,00	A-1	334 875,00	9,44	F	-	1,740	35 250,00	5 596,82	0,00	362,05
A14110KK		0,00	A-1	491 666,67	14,52	F	-	4,050	33 333,32	19 597,92	0,00	4 426,10
A14160HT		0,00	A-1	51 346,60	3,18	F	-	4,560	16 358,26	2 341,40	0,00	926,26
A14170M3		0,00	A-1	101 847,16	1,77	F	-	0,600	50 771,26	611,08	0,00	305,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		153 387,80	2,77	F	-	0,880	50 682,55	1 349,83	0,00	893,78
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
Emprunts et dettes assortis de garanties particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Emprunts sur comptes spéciaux		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Dettes envers locataires-acquéreurs		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 101 145,58					407 960,65	45 826,03	0,00
											11 272,19

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
1														
2		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
3														
4		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
5														
6														
7		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22														
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29														
30														
31														
32														
33														
34														
35														
36														
37														
38														
39														
40														
41														
42														
43														
44														
45														
46														
47														
48														
49														
50														
51														
52														
53														
54														
55														
56														
57														
58														
59														
60														
61														
62														
63														
64														
65														
66														
67														
68														
69														
70														
71														
72														
73														
74														
75														
76														
77														
78														
79														
80														
81														
82														
83														
84														
85														
86														
87														
88														
89														
90														
91														
92														
93														
94														
95														
96														
97														
98														
99														
100														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indices zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 101 145,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Éléments de couverture chaque ligne, indiquer numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
variable simple		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

Instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
git d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
Ces emprunts s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)											
Instruments de couverture sur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux		0,00	0,00			
de (total)											
variable simple (total)											
complexe (total) (2)											
Total											

Utiliser l'index utilisé ou la formule de taux.
Les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
Compléter si l'instrument de couverture est un swap.
Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
					Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

En cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat, la dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

En cas où des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES			B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes	0,00	0,00	0,00
Dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location – acquisition	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location – vente	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
	500.00 €		
	Catégories de biens amortis		Durée (en années)

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N				B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
Saisir selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
Saisir l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

git des provisions figurant dans le tableau précédant « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

ir un cadre par opération pour compte de tiers.
mble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
npir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
= Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
re le chapitre et la nature des travaux.
apitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
uer le chapitre.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS				B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Pris d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

icle		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
15	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
16	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
17	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
18	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)				
Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice	
26	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
27	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
28	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00		
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																			
Signation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
des emprunts actés par des activités ou des dépenses sociales					0,00	0,00											0,00	0,00	
des emprunts actés par des activités ou des dépenses sociales					0,00	0,00											0,00	0,00	
EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
--	-------------

op défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

et nature du bien nt fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
s-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
s-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

= (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)											
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement			TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part I	
Sous-totaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)											
Sous-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-totaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)											
Sous-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(3) L. 1112-1 du Code de la commande publique

(4) 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(5) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(6) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(7) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la situation croisée.

Tracer un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

née d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
7	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

cernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
ganisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
tique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
onne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
6	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
7	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

quer l'article d'imputation de la subvention.
omination ou numéro éventuel de la subvention.
et pour lequel est versée la subvention.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Acteur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Acteur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acteur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acteur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Acteur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. -1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	7,60	1,00	8,60
Adjoint administratif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,60	0,00	4,60
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,45	0,00	25,45	11,50	9,88	21,38
Adjoint technique	C	13,45	0,00	13,45	3,00	8,88	11,88
Adjoint technique principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
ATSEM principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture ci supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
IERE CULTURELLE (h)		6,65	0,00	6,65	3,00	3,06	6,06
oint du patrimoine principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ssistant d'enseignement artistique	B	2,25	0,00	2,25	0,00	1,66	1,66
ssistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	0,40	0,00	0,40	0,00	0,40	0,40
ssistant de conservation ppl 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
IERE ANIMATION (i)		6,84	0,00	6,84	3,00	2,14	5,14
oint animation	C	2,70	0,00	2,70	1,00	0,00	1,00
oint animation principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
oint animation principal 2ème classe	C	0,14	0,00	0,14	0,00	0,14	0,14
matteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
IERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adrier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
IERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		55,94	0,00	55,94	30,10	18,08	48,18

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent animation	C	ANIM	371	0,00	332-8-2°	CDD
Agent animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-10	CDI
Agent animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-8-2°	CDD
Agent animation principal 2ème classe	C	ANIM	371	0,00	332-10	CDI
Agent technique	C	TECH	371	0,00	332-10	CDI
Agent technique	C	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD
Agent social principal de 2ème classe	C	S	387	0,00	332-8-2°	CDD
Agent d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-8-5°	CDD
Agent d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-10	CDI
Agent d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	CULT	547	0,00	332-8-5°	CDD
Agent d'enseignement artistique ppl 2ème classe	B	CULT	480	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	563	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur de jeunes enfants	A	S	487	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	604	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
SP : Médico-technique.
CULT : Sportif.
ANIM : Culturel.
ADM : Animation.
POL : Politique.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-5-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-5-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-5-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-5-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-5-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-5-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction),
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet,
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

iquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
cupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-10 et 332-11 du CGFP.
cupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

te personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
égation de service public (3) (4)				
ention d'une part du capital				
antie ou cautionnement d'un emprunt				
ventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
res				

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

el de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
quer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
dicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
munauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle			
res organismes de regroupement			
EP Blangy Bouttencourt	01/09/1968	Redevances	0,00

quer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					B11.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
AS	CCAS Blangy sur Bresle			CCAS	non

Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Appel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature, la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- ou de la seule autonomie financière.

Sauf, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	Lotissement La Garagatte	31/03/1994	31/03/1994	21760101200099	Lotissement	oui

Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, services social et médico-social.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 110 654,41	-1 110 654,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	653 227,27	653 227,27
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-457 427,14	-457 427,14

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	457 427,14	457 427,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-457 427,14	-457 427,14
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	433 941,00	433 941,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 526 728,88	1 526 728,88
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 092 787,88	1 092 787,88

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		433 941,00	433 941,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		410 000,00	410 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	410 000,00	410 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 941,00	23 941,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	23 941,00	23 941,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 526 728,88	III 1 526 728,88
Ressources propres externes de l'année (a)		250 000,00	250 000,00
10222	FCTVA	240 000,00	240 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276348	Créance Autres communes	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 276 728,88	1 276 728,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	451,00	451,00
281311	Bâtiments administratifs	16 691,00	16 691,00
281312	Bâtiments scolaires	36 388,00	36 388,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	226,00	226,00
281351	Bâtiments publics	74 820,00	74 820,00
28152	Installations de voirie	900,00	900,00
28181	Installations générales, aménagt divers	438,00	438,00
281838	Autre matériel informatique	19 471,49	19 471,49
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	326,00	326,00
28188	Autres immo. corporelles	5 148,55	5 148,55
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	4 355,00	4 355,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 117 513,84	1 117 513,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2)

(3)

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

ts publics à fiscalité propre.

Principal - Principal - BP - 2025

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de réception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
tribution régionale d'équilibre ploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
es		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
ériel		0,00			
es		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
----------------	-----	------	------------------------	------

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

Total facturations internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de réception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
1	Charges à caractère général	0,00
2	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00
	Charges financières	0,00
	Charges spécifiques	0,00
	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
4	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
AGEDI

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
1	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
2	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
3	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

penses et recettes directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
tailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
tant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025
Date de reception de l'AR: 10/04/2025
076-217601012-DE_011_2025-DE
A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2025

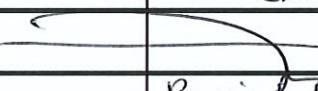
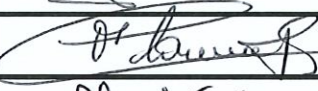
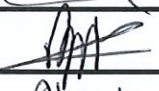
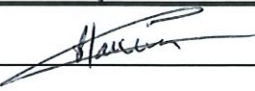
Présenté par Le Maire (1),

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 09/04/2025

Délibéré par l'assemblée Le conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 09/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil municipal (2),(3).

ARNOUX Eric	
AUGER Ludivine	Excusée
BELIN Olivier	
BOULLENGER Dominique	Paroix & N. Clivio Belin
BOUQUILLON Martine	Bouquillon
BOUTRY David	
CLAIRET Annie	
COURTY Patricia	Plouet
COURVALET Olivia	Absente.
CREPIN Sonia	Crépin
DELANCOIS Marion	Absente
DESENCLOS David	
DUPUIS Denis	
FAUVEL Gaëlle	Absente
GAREST Claudine	Paroix & Mme Annie Clairet
MARTIN Hadrien	
MARTIN Sophie	
PERCHERON Denis	
PLOUVIER Kevin	

Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SENECHAL Alain	Absent
TRAULET Catherine	Absent.

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2025, et de la publication le 10/04/2025

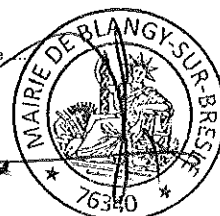
A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 09/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

le Maire,
Eric AEMOUX



Date de transmission de l'acte: 10/04/2025

Date de reception de l'AR: 10/04/2025

076-217601012-DE_011_2025-DE

A G E D I